



INSCRIPTIONS MERCREDIS 2017-2018 : MODE D'EMPLOI

Vous trouverez ci-dessous différentes explications relatives à votre demande d'inscription pour les mercredis.

Merci de prendre connaissance attentivement de cette notice afin de bien remplir votre demande d'inscription. A noter que cette demande est fixe et ne pourra être changée par la suite : en effet, c'est à partir de cette demande que nous allons constituer les groupes des mercredis, aucune modification ne pourra intervenir après accord de l'inscription.

N'hésitez pas à nous contacter au secrétariat pour toute question.

ENGAGEMENT

Votre inscription se fait sur un engagement pour toute l'année scolaire 2017-2018.

Cela signifie que votre facturation est prévue pour toute l'année scolaire : aucun départ en cours d'année avec arrêt de la facturation ne sera possible, SAUF :

- En cas de déménagement (sur présentation d'un nouveau justificatif de domicile)
- En cas de remplacement possible par un autre enfant sur liste d'attente (même modalités et fréquence d'inscription sur la même tranche d'âge)

Pour tout autre motif, l'absence de l'enfant restera facturée.

FREQUENCE

Le règlement intérieur donne la priorité aux enfants qui fréquentent la structure le plus grand nombre de mercredis par mois.

Chaque enfant bénéficie de 3 absences autorisées dans l'année sans justificatif. L'absence doit être signalée au secrétariat au plus tard le lundi précédant avant 12h : passé ce délai l'absence sera tout de même facturée.

Par ailleurs, 3 types de fréquence sont prévus :

- Tous les mercredis : l'enfant sera présent tous les mercredis (hors vacances scolaires).
- 1 absence par mois : si dans un mois, il y a 4 mercredis (hors vacances scolaires), l'enfant sera présent au moins 3 mercredis.
- 2 absences par mois : si dans un mois, il y a 4 mercredis (hors vacances scolaires), l'enfant sera présent au moins 2 mercredis.

FORMULE

La formule choisie est valable toute l'année : pas de changement possible en cours d'année.

JOURNEE COMPLETE : de 7h45 à 18h

Arrivée : de 7h45 à 9h25

Départ : de 17h00 à 18h

MATIN : de 7h45 à 12h

Arrivée : de 7h45 à 9h25

Départ : de 11h30 à 12h

MATIN + REPAS : de 7h45 à 13h30

Arrivée : de 7h45 à 13h30

Départ : de 13h00 à 13h30

REPAS + APRES-MIDI : de 11h30 à 18h

Arrivée : de 11h30 à 12h15

Départ : de 17h00 à 18h

APRES-MIDI : de 13h à 18h

Arrivée : de 13h à 13h30

Départ : de 17h00 à 18h

TRANSPORT

Navette : 3 arrêts (Centre-Ville, Champlong et Basses Barolles).

Tarif : 1€/voyage/enfant. Gratuité à partir du 3^{ème} enfant inscrit dans une même famille.

Transport CLESG-école : prise en charge des enfants dans leur école publique le mercredi à 11h30 par nos animateurs. Voyage assuré par un transporteur pour aller au CLESG.

Tarif : 2,50€/enfant.

FACTURATION

La facturation est établie chaque fin de mois et se base sur la fréquence et la formule choisie par la famille.

La facture est à régler sous 8 jours. Dans le cas où une famille n'aurait pas réglé sa facture dans un délai de 2 mois, le Centre se réserve le droit de refuser l'accueil de l'enfant.

MODALITES D'INSCRIPTION

Formulaire à compléter et à nous retourner AU PLUS TARD le 10 mai 2017.